

ASSISTANCE TECHNIQUE D'AFRITAC CENTRE AU TCHAD

Amélioration de la comptabilité générale de l'Etat et le suivi des instances de paiement

Conformément au programme de travail adopté par le Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre le 24 Mars 2015 à Kinshasa, une mission d'assistance technique d'AFRITAC Centre s'est rendue à N'Djamena du 17 au 28 avril 2017. La mission était conduite par Mme Agnès Turenne, Conseiller Résident en gestion des finances publiques d'AFRITAC Centre, et de Mrs Christophe Maurin et Eddie Stampone experts en finances publiques du FMI.

L'objectif de la mission était d'évaluer la mise en œuvre des mesures prioritaires d'amélioration de la comptabilité générale d'une part, et améliorer le suivi des instances de paiement d'autre part.



Le Tchad est entré dans un cycle de réforme ambitieuse de gestion des finances publiques, guidé notamment par un cadre légal et réglementaire rénové. Le cadre de la réforme des finances publiques est guidé par les directives du cadre harmonisé de la CEMAC. La transposition des directives CEMAC est achevée.

La mission a eu comme principaux interlocuteurs le Directeur Général Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique, Mr Adoum Saleh MAHAMAT, et ses collaborateurs, et le Directeur Général Adjoint du Budget, Mr Idriss Brahim M. ITNO, et ses collaborateurs.

La mission a constaté peu d'évolution, voire une aggravation de la qualité de la comptabilité générale due à la situation spécifique économique et politique du pays en 2016.

Toutefois, **les évolutions de l'application balance attendues au 1er semestre 2017 devraient permettre de clarifier les restitutions et de sécuriser l'applicatif.**

Avant de se lancer dans un ambitieux plan de réforme de la comptabilité visant à mettre en place la comptabilité d'engagement conforme à la LOLF, il paraît indispensable de renforcer et de consolider le dispositif actuel.

Concernant le suivi de arriérés des mesures rapides doivent intervenir notamment en **structurant, standardisant et sécurisant** les tableaux de suivi des instances de paiement et des arriérés de dépenses.

Face au niveau alarmant des dépenses extrabudgétaires qui ne permet pas de connaître exhaustivement le montant des arriérés, et des flux non retracés, il est proposé de mettre en place des évolutions relatives aux modalités d'engagement de la dépense et de les communiquer aux acteurs économiques.

La mission remercie les autorités de la République du Tchad pour leur collaboration et leur disponibilité ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers pour tout l'intérêt manifesté aux résultats de la mission.